

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires
étrangères

Arrêté du 6 janvier 2023 portant nomination des représentants du personnel à la formation spécialisée de site compétente à l'égard des services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères implantés à Nantes et à l'égard de la sous-direction des visas du ministère de l'intérieur, rattachée au comité social d'administration centrale du ministère de l'Europe et des affaires étrangères

NOR : EAEA2237619A

La ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2022 instituant des comités sociaux d'administration au ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales du 8 décembre 2022,

Arrête

Article 1

Sont nommés en qualité de représentants du personnel à la formation spécialisée de site compétente à l'égard des services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères implantés à Nantes et à l'égard de la sous-direction des visas du ministère de l'intérieur, rattachée au comité social d'administration centrale du ministère de l'Europe et des affaires étrangères :

Au titre du syndicat CFDT-MAE

Titulaires :

- Mme BARBIER Carole
- M. CORBEAU Rémy
- M. LE FUR Bertrand
- Mme BINIO Sylvie

Suppléants :

- Mme RAACH Katya
- Mme GOULLIEUX Delphine
- Mme MERLET Emmanuelle
- Mme GANTER Maria Tracy

Au titre de la liste d'union CGT-MAE / FSU-MAE / Solidaires Affaires Etrangères

Titulaires :

- M. ARNOULT Christophe
- Mme PIERRES Florence
- M. GEVREY Alexis

Suppléants :

- Mme VAILLANT Muriel
- M. GUIDOUX Yannick
- Mme BLANCHE Sylvie

Au titre du syndicat ASAM-UNSA

Titulaires :

- M. PENARD-FRANC Marc
- Mme NEDELEC Pascale

Suppléants :

- M. BORG-OLIVIER Ludovic
- Mme CHAUVIN Stéphanie

Au titre du syndicat CFTC Affaires Etrangères

Titulaires :

- M. BARAT Frédéric

Suppléants :

- Mme PRET Véronique

Article 2

Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Article 3

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait à Paris, le 6 janvier 2023

Pour la ministre de l'Europe et des affaires
étrangères et par délégation

Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines
A. MOROIS